

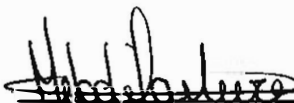
AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement de citation de l'église de la municipalité de Saint-Alban.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 15 octobre 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté l'avis de motion intitulé « *Église patrimoniale de Saint-Alban* ». Ce projet de règlement vise à :
 - La protection de l'enveloppe extérieure de l'Église Saint-Alban citée dont l'objectif premier est d'assurer la préservation et la mise en valeur de l'immeuble patrimonial cité :
 - L'apparence des façades extérieures de l'immeuble désigné;
 - La volumétrie extérieure de l'immeuble désigné;
 - Le parement de pierre de l'immeuble désigné;
 - Les formes, les motifs et les matériaux des ouvertures d'origine;
 - L'ensemble des vitraux de l'église;Il ne sera pas permis de :
 - Diviser ou subdiviser le terrain du lot concerné de façon à nuire à la valeur paysagère. La façade devra conserver une mesure de 47.11 libre à partir de la gauche.
 - La modification de l'aménagement ou de l'implantation d'un immeuble sans autorisation préalable sur le lot concerné;
 - Démolir en tout ou en partie l'immeuble patrimonial désigné.
2. Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra le mardi 12 novembre 2024 à 19 h 00, au centre communautaire Fernand Marcotte situé au 179, rue Principale à Saint-Alban. Au cours de cette assemblée, ledit projet sera expliqué et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à celui-ci.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 241, rue Principale à Saint-Alban, pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

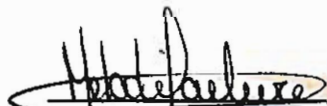
DONNÉ À SAINT-ALBAN, ce 29 octobre 2024.


Mélo die Couture-Montmeny
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office avoir publié le 29 octobre 2024 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 29 octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélo die Couture-Montmeny
Directrice générale et greffière-trésorière